

UNION DES COMORES
Note conceptuelle

<p>Titre du Projet: Projet d'appui du SNU pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale en Union des Comores.</p>	<p>Proposé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OMS • UNFPA • UNICEF 														
<p>Domaine d'intervention: Santé de la mère et de l'enfant</p>	<p>Partenaires de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la santé, de la solidarité et de la promotion du genre • Direction générale de la santé de 3 Iles 														
<p>Localisation Géographique : Grande Comore : districts sanitaires de Fombouni et Ouzioui Anjouan : Districts sanitaires de Pomoni Mohéli : district sanitaire de Nioumachiwa</p>	<p>Autres partenaires clés:</p> <ul style="list-style-type: none"> • PASCO (Projet d'Appui à la Santé aux Comores de l'AFD) • L'ASCOBEF (Association Comorienne pour le Bien Etre de la Famille) • Réseau Nationale Femme et Développement (RNFD) • Les associations communautaires des districts cibles 														
<p>Durée du Projet: 8 mois Démarrage : mai 2010</p>	<table> <tr> <td>Montant demandé au fonds unique :</td> <td>550 000US\$</td> </tr> <tr> <td>Contribution du SNU pour l'année 2010 :</td> <td></td> </tr> <tr> <td> OMS</td> <td>95 000 US\$</td> </tr> <tr> <td> UNFPA</td> <td>660 000 US\$</td> </tr> <tr> <td> UNICEF:</td> <td>86 800 US\$</td> </tr> <tr> <td>Contribution du Gouvernement en nature: Structures de santé et Ressources Humaines</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Budget total du projet:</td> <td>1 391 800 US\$</td> </tr> </table>	Montant demandé au fonds unique :	550 000US\$	Contribution du SNU pour l'année 2010 :		OMS	95 000 US\$	UNFPA	660 000 US\$	UNICEF:	86 800 US\$	Contribution du Gouvernement en nature: Structures de santé et Ressources Humaines		Budget total du projet:	1 391 800 US\$
Montant demandé au fonds unique :	550 000US\$														
Contribution du SNU pour l'année 2010 :															
OMS	95 000 US\$														
UNFPA	660 000 US\$														
UNICEF:	86 800 US\$														
Contribution du Gouvernement en nature: Structures de santé et Ressources Humaines															
Budget total du projet:	1 391 800 US\$														
<p>Lien avec l'UNDAF et le programme unique : Effet programme pays 3.1 : Les groupes vulnérables ont accès à des services de santé et de nutrition de qualité et participent à la gestion et la promotion des programmes de santé communautaire préventive, incluant la santé de la reproduction et les IST/VIH/SIDA</p>															
<p>Contexte :</p> <p>Le Système des Nations Unies conjointement avec le Gouvernement de l'Union des Comores, vient de lancer la mise en œuvre de l'initiative <i>Unis dans l'action</i> qui s'appuie, entre autres, sur le programme Unique pour améliorer la cohérence et l'efficacité des actions visant à accélérer les progrès vers l'atteinte des objectifs du Millénaires pour le développement (OMD) aux Comores. Dans ce cadre, la lutte contre la mortalité maternelle et infantile a été retenue comme programme phare qui doit bénéficier d'un appui conjoint et soutenu des Agences du Système des Nations Unies.</p> <p>Bien qu'il n'existe pas de données récentes sur l'évolution des indicateurs en matière de Santé de la Reproduction, les dernières données¹ montrent que le taux de mortalité maternel est de 380 /100.000 naissances vivantes, le taux de mortalité infantile est de 69 pour 1000, le taux de mortalité néonatale est de 24 pour 1000 et le taux de mortalité infanto-juvenile est de 74 pour 1000.</p> <p>Malgré les efforts consentis par le secteur de la santé avec l'appui de ses partenaires, plusieurs défis persistent. Il s'agit de : l'insuffisance de personnel qualifié, le manque de certains équipements et matériels de base appropriés au niveau des formations sanitaires, le coût relativement élevé de certains médicaments et prestations sanitaires. A cela s'ajoute un système de référence non organisé, notamment en cas d'urgences</p>															

¹ RGPH 2003

obstétricales et néonatales.

l'accès de la population et des femmes, en particulier, aux services de santé est limité à cause du cout trop élevé de ces derniers. En effet, bien que 84 % des femmes enceintes viennent au moins une fois en consultation prénatale, seulement 43% des accouchements se font en milieu hospitalier. Le recours aux accoucheuses traditionnelles reste encore très fréquent (3 accouchements sur 10)

Pour résoudre ces problèmes, une feuille de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale a été élaborée ainsi qu'un plan d'action 2010-2014 pour sa mise en œuvre. Le présent projet conjoint contribuera à la mise en œuvre de cette feuille de route.

1. Objectifs :

Objectif général :

Contribuer à la mise en œuvre de la feuille de route pour la réduction de la mortalité maternelle et infantile.

Objectifs spécifiques :

- Assurer une prise en charge correcte des urgences obstétricales et néonatales
- Doter les services de santé d'un plateau technique approprié par niveau
- Organiser la prévention, la promotion et la référence communautaires dans les zones d'intervention

2. Résultats attendus et activités

- 4 des 17 districts de santé du pays sont équipés et tenus par du personnel capable de fournir les Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence de Base (SONUB) ;
- 100% des femmes enceintes présentant des complications et des urgences infantiles référées vers le CHN de Moroni et les CHR de Hombo et de Fomboni sont prises en charge correctement et à temps ;
- Les responsables sanitaires et communautaires des structures de santé n'ayant pas le plateau technique requis pour les urgences obstétricales ont mis en place un mécanisme de référence opérationnel vers les centres de référence les plus proches ;
- Au moins 1 association communautaire par village des 4 districts cibles sont formées, organisées et suivies pour une gestion efficace des références des urgences obstétricaux et néonataux et pour la promotion de l'hygiène et de l'assainissement de leur environnement de vie

3. Stratégie de mise en œuvre

- Acquisition de tous les équipements requis pour les quatre districts concernés dès le démarrage du projet.
- Renforcement des capacités techniques, mise à normes des plateaux techniques, approvisionnement en médicaments, intrants, consommables et dotation en ambulances et moyens de communication
- Renforcement des compétences de la famille et de la communauté dans la prise en charge familiale et communautaire de la sante maternelle et néonatale
- Identification et Contractualisation avec des ONGs et associations féminines nationales pour la gestion de la référence
- Communication pour le développement en appui au programme de réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile
- Plaidoyer pour une stratégie de mobilisation des ressources humaines à travers un financement de la diaspora/communauté/parteneriat en complémentarité avec la fonction publique
- Encadrement des associations communautaires familiales identifiées.